

ce soir-là, certaines jeunes demoiselles étaient aussi sujettes à tomber que les plus petits d'entre ceux dont elles usurpèrent l'emploi, et aimaient à partager les jeux bruyants.

Le zèle des "*éplucheurs*", loin de se refroidir, allait toujours croissant : chaque "*épi rouge*" que l'on trouvait l'augmen-
tait. Celui qui en découvrait excitait l'envie. Les autres rivalisaient alors de vitesse, espérant qu'ils ne sauraient manquer d'être aussi heureux que lui, s'ils dépouillaient de leurs feuilles un grand nombre de régimes. De même, dans une mine, lorsqu'un travailleur extrait du terrain aurifère un morceau du précieux métal qu'il y cherche, ses compagnons, dont la cupidité vient d'être irritée, continuent leur ouvrage avec une nouvelle ardeur.

Le notaire Brisson fut le premier que la fortune favorisa. Se levant de son siège, il montra, d'un air triomphant, l'épi écarlate qu'il avait trouvé, orné à son extrémité de longs filaments où se confondaient l'or et la soie. La compagnie accueillit sa découverte avec d'éclatantes acclamations. Je ressentis un grand malaise. Pour déguiser mon émotion, je criai plus fort que les autres. J'étais en proie à une pénible anxiété : je redoutais que M. Brisson n'embrassât certaine demoiselle auprès de laquelle je désirais être le seul à jouir de ce précieux privilège. Ma crainte était fondée. Le voyant se diriger vers Louise, je l'aurais foudroyé de mes yeux, si j'en avais eu le pouvoir. Cette demoiselle m'arracha des griffes du dépit, en opposant de la résistance à l'exercice des droits du notaire ; mais, n'étant pas retranchée derrière les murailles de Sébastopol, elle fut obligée de capituler. le vainqueur voulait qu'elle se rendit à discrétion ; cependant, se lassant d'une lutte qui le rendait ridicule et qu'il voyait sur le point de se renouveler, il consentit à un traité qui ne lui permettait qu'un seul baiser, Louise, s'apercevant qu'elle

exposait M. Brisson à notre risée par sa longue défense, se repentit d'en avoir usé ainsi avec lui. La crainte de déchirer son joli visage sur les buissons qui couvraient celui du notaire, l'avait sans doute induite à se conduire de la sorte. Pour réparer ce qu'elle commençait à regarder comme une grave inconvenance, elle s'exécuta en lui présentant une joue de la plus belle carnation.

Tant que la contestation avait duré, j'avais senti mon dépit s'évanouir et faire place à une joie triomphante ; mais, lorsque je vis comment elle se terminait, je ne sus si je devais être mécontent ou satisfait. Lors même, pensais-je, que la sœur de Marinette se serait prêtée de bonne grâce, dès le commencement, à ce que mon rival avait droit d'exiger d'elle d'après les lois de l'"*épluchette*", cela n'aurait rien témoigné en faveur de celui-ci.

M. Brisson jugea d'abord que Louise avait agi d'une manière malséance ; puis, il ne la trouva coupable que d'un enfantillage. Quelque chose le confirma dans cette dernière opinion, ce fut de voir que plusieurs "*éplucheurs*" n'étaient pas mieux reçus que lui par d'autres jeunes filles.

En effet, quelques demoiselles, s'autorisant de l'exemple de Louise, ne firent pas une résistance moins redoutable, quoiqu'elles n'eussent que leur tablier pour armes défensives. Le plaisir de triompher de leur répugnance simulée assaisonna des baisers qui eussent été quelque peu fades pour les vieux gargons, qui ont des idées moins poétiques que celles de leurs jeunes confrères. C'était probablement le but qui se proposaient ces nouvelles Clorindes. Je ne l'affirmerai pas à mes lecteurs ; quant à mes lectrices, je ne doute point qu'avec leur sagacité bien connue elles ne puissent découvrir le motif qui les faisait agir.

ERASTE D'ORSONNENS.

(La suite au prochain numéro.)